



## Tabagisme passif (immeuble)

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 24 novembre 2003

---

Un défaut de ventilation dans mon immeuble (copropriété) fait que la fumée de cigarettes des voisins rentre chez moi et envahit mon appartement. Le syndic reste sourd à mon problème. Que puis-je faire ?

Réponse :

Consultez la partie habitation privée des conditions d'application des lois qui protègent contre le tabagisme.

DNF reste à votre disposition pour plus de renseignements.